



Plaine de jeux de Brunehaut : Projet pédagogique



La plaine de jeux communale de Brunehaut est un centre de vacances reconnu et agréé par l'ONE. Elle accueille les enfants de 2.5 ans à 12 ans pendant les vacances d'été et a pour but principal de permettre aux enfants qui la fréquentent d'accéder à un panel d'activités variées, adaptées, à un prix démocratique pour leurs parents. C'est un lieu d'accueil, un temps de vacances où chacun prend du plaisir à être ensemble, en dehors du temps et du contexte scolaires et où chaque enfant peut y trouver sa place, avec ses particularités, ses envies, son histoire.

Pour atteindre son but, la plaine s'est dotée d'un projet pédagogique et d'un règlement d'ordre intérieur : deux supports évolutifs qui permettent de prendre en compte les expériences antérieures afin de s'améliorer et de se rapprocher davantage du but poursuivi : donner aux enfants qui nous sont confiés, un temps de vacances où ils pourront s'épanouir dans un cadre adapté, sécurisé et sécurisant.

Concrètement, la plaine propose aux enfants des activités, par tranche d'âge ou ensemble, durant les 6 premières semaines des vacances d'été ; généralement dans un bâtiment scolaire parce qu'il est inoccupé à cette période mais surtout parfaitement adapté au public accueilli (en terme d'espace disponible, d'équipement, de mobilier ...).

Les modalités pratiques : dates de début et de fin de plaine, endroit, tarifs demandés sont revus chaque année par décision du conseil communal ; néanmoins la philosophie poursuivie reste toujours la même : confier l'amusement des enfants à une direction de plaine et des animateurs responsables qualifiés, dans un lieu adapté à un tarif abordable pour toutes les familles.



Notre projet pédagogique : SES OBJECTIFS

L'enfant est acteur de son temps libre

Chaque semaine, les activités proposées s'articulent autour d'un thème choisi en équipe et exploité au rythme des enfants. Le thème sert de fil conducteur sans être contraignant pour laisser de la place à la spontanéité, aux besoins, aux opportunités, aux envies des enfants. Autour de ce thème, les animateurs veillent à diversifier les ateliers proposés : créativité, solidarité, sorties, découvertes, activités sportives, détente, expression mais aussi repos lorsque ceci est nécessaire.

Dans la mesure du possible, l'animateur s'adapte aux enfants. Plusieurs moments de temps libres sont organisés dans la journée, si possible en extérieur, pour permettre aux enfants de s'aérer, de se retrouver, en s'occupant librement ou en participant à des activités proposées.

La communication est un outil important ; les animateurs restent à l'écoute des enfants et attentifs à leur comportement (envie d'isolement, difficulté d'intégration)

En fin de journée, dans chaque groupe, un petit moment est réservé pour permettre à chacun de s'exprimer sur le déroulement de la journée.

L'enfant bouge, sort, prend l'air ...

C'est la belle saison et ce n'est pas l'école, donc, dans le panel des activités proposées, les activités motrices et de plein air sont prépondérantes : balade, jeux extérieurs, randonnée, activités sportives, expression corporelle et détente ...

Construites sur base de l'âge des enfants, les activités doivent permettre à l'enfant d'expérimenter, de se dépasser, de surmonter ses peurs, de développer de nouvelles aptitudes dans un espace sécurisé sous la bienveillance des animateurs.

Nous avons la chance de vivre dans une entité à caractère rural où les possibilités de divertissements extérieurs, les prétextes de sorties sont multiples, les découvertes et les possibilités de partenariat nombreuses : aller à la ferme, au poney club, chez l'apiculteur, chasse au trésor dans le bois, collecte et land art dans le parc, ...

La météo est rarement un véritable obstacle aux activités extérieures si les enfants disposent d'une tenue adaptée (« Kway », bottes en caoutchouc, ...)

L'enfant développe sa créativité et s'exprime

L'enfant est encouragé à s'exprimer et à développer sa créativité au travers de multiples activités proposées qu'elles soient artistiques, culturelles, ou simplement ludiques ; les possibilités d'exploitation sont multiples : dessin, peinture, chant, danse, bricolage, couture, land art, visites culturelles, participation à des évènements locaux, ...

Les enfants sont également invités à participer à l'aménagement et la décoration des locaux pour transformer l'école en un lieu festif. Ils sont également encouragés à ramener de vieux vêtements et à se déguiser ... pour faire de chaque journée ... un évènement !

L'enfant et le respect

La plaine est soucieuse de l'épanouissement, du bien-être et du respect de chacun.

Beaucoup de choses sont négociables et évolutives ; cependant certaines règles sont imposées et ne peuvent être transgressées. Elles concernent surtout la politesse, la sécurité, l'alimentation, l'hygiène, le respect des autres car elles sont indispensables pour assurer la cohabitation des différents groupes et le bon déroulement de la vie en communauté.

Pour remplir cet objectif, elle met en place :

Divers rituels : le « bonjour » du matin, la bienvenue aux nouveaux participants, le debrief de fin de journée...

Le temps de parole : l'échange d'idées, le choix des activités.

Les jeux de coopération.

L'entraide en proposant des activités, des grands jeux où les plus âgés viennent en aide aux plus petits, où les plus petits sont utiles aux plus grands.

Le positionnement de l'animateur qui fait preuve d'empathie et montre « le bon exemple »

La mise en valeur des compétences de chacun.

Les actions citoyennes : tri des déchets, sécurité routière ...

La gestion des conflits : l'animateur invitant les enfants à dialoguer, s'expliquer, chercher une solution, à s'excuser si nécessaire .

Afin de favoriser également la confiance et l'estime de soi, les animateurs veillent à féliciter les enfants ; les gestes et comportements positifs sont soulignés et encouragés.

L'enfant est également responsabilisé face à son équipement (son sac, ses vêtements, ...) à celui de ses camarades, au matériel mis à disposition du groupe, au bon ordre et à la propreté des locaux occupés, sous l'attention bienveillante des animateurs.

L'enfant découvre les différences et l'inclusion

La raison pour laquelle les parents confient leurs enfants à la plaine ne peut en aucun cas être un critère discriminant.

Les animateurs favorisent l'inclusion de tous en s'adaptant aux besoins des enfants, aux particularités de chacun et en proposant des activités réfléchies, adaptées et accessibles à tous.

L'enfant est éveillé à respecter les différences qu'elles soient liées à la culture, aux traditions, aux croyances, aux origines, à la langue, aux diverses formes de handicaps.

Pour les enfants à besoins spécifiques, chaque demande sera examinée de manière individuelle par l'équipe, coordinateur – animateurs – et parents, afin de bien cerner les besoins de l'enfant et de s'assurer des possibilités de réponses adéquates, en fonction des moyens humains et matériels disponibles. La mise en place d'une réunion entre les parents et la direction de plaine peut être envisagée afin de réfléchir ensemble aux différents « aménagements raisonnables » possible dans la plaine de jeux. De plus, nous faisons également appel à « AMO Graine » lorsque ceci s'avère nécessaire pour la prise en charge d'un enfant qui demande plus d'attention. Ce service, avec l'accord des parents, peut également aider en dehors de la plaine de jeux. « AMO Graine » est un service d'action en milieu ouvert qui vient en aide aux jeunes et à leur famille.

L'enfant fait partie d'un groupe.

Les enfants sont répartis par groupe d'âge avec des règles souples pour que chaque enfant y trouve sa place (fratrie, cousins, voisins, ...)

Chaque journée débute par des petits rituels, des petits jeux de présentation pour permettre aux nouveaux enfants de faire connaissance avec le groupe.

Chaque groupe dispose d'un local et un espace commun est également aménagé. Les locaux prévoient également un réfectoire, un coin dortoir et des îlots communs : coin lecture, coin détente/tapis, où les enfants peuvent déambuler librement (sous surveillance bien sûr)

Plusieurs activités sont proposées à l'ensemble des groupes ou sous forme d'ateliers où l'enfant peut choisir de participer, d'aller à la rencontre d'autres enfants, de s'éloigner du groupe et d'y revenir ...

Une bonne plaine, ça se prépare ! Il faut donc se donner des MOYENS

Matériels : Les infrastructures, le mobilier, l'équipement, les petites fournitures

Généralement, ce sont des bâtiments scolaires qui sont utilisés.

Le site possède une cuisine équipée et des sanitaires en suffisance et en bon état.

Il est fermé et sécurisé et comporte un vaste espace de jeu extérieur.

Il est facilement accessible pour les parents y déposer et reprendre les enfants, pour une prise en charge d'un groupe en toute sécurité : stationnement d'un autocar aisé par exemple.

Le mobilier est parfaitement adapté : tables et chaises de différentes hauteurs pour tenir compte de la stature des enfants. Il est facilement modulable en fonction des activités choisies et disponible en quantité suffisante.

L'idée principale étant d'agencer l'espace utilisé de manière moins formelle, moins scolaire et de donner au site un caractère à la fois chaleureux, accueillant et fonctionnel.

On y trouve :

- Un local spécifique pour chaque groupe
- Un local plus grand pour pouvoir rassembler plusieurs groupes
- Un local plus petit pour permettre aux enfants de se regrouper par petits nombres pour des activités libres, plus calmes (coin lecture, jeux de société, coloriage...)
- Un réfectoire pour une prise des repas collective
- Un coin sieste
- Un espace réservé au change des plus petits à proximité des lavabos
- Un espace réservé à l'accueil du matin, un espace communication.

De l'équipement sportif, des livres, des jeux, du matériel de bricolage sont fournis en quantité. Pour les activités spécifiques, le coordinateur se charge des approvisionnements, d'où l'importance d'une bonne planification de celles-ci.

Le groupe gère l'ensemble du matériel disponible et se dote progressivement de matériel «durable ».

L'encadrement : une équipe soudée, compétente et qualifiée.



Être animateur à la plaine, c'est :

- s'engager à faire grandir chaque enfant autour du projet pédagogique défini.
- s'engager à faire équipe avec les autres animateurs
- se sentir responsable vis-à-vis de l'enfant, de ses parents et du groupe.

C'est aimer les enfants, être attentif à leur bien-être et bienveillant, c'est aussi être chaleureux, dynamique, responsable, patient et motivé !

L'implication de l'équipe d'animation reste la garantie majeure d'une animation de qualité.

La direction.

Notre plaine est dirigée par une direction qualifiée et expérimentée. La direction de plaine est généralement un ancien moniteur breveté possédant quelques années d'expérience dans l'animation des enfants au sein de notre plaine. Les fonctions principales de la direction sont la gestion, l'accompagnement, l'information de l'équipe d'animation. Responsable également de la gestion de la plaine, la direction veille à l'hygiène, à la sécurité des enfants, aux approvisionnements divers.

Médiateur aussi, il règle les éventuels conflits et se charge des relations avec les parents, les partenaires, le pouvoir organisateur.

Elle assume aussi le secrétariat et la gestion quotidienne du centre.

Elle assure et anime les réunions d'équipe et individuelles afin qu'un dialogue s'instaure de manière permanente et que chacun puisse émettre un avis sur une situation mise en place.

Elle évalue chaque animateur chaque fin de semaine.

Elle gère les éventuels conflits entre animateurs, palie à l'absence soudaine de l'un d'eux, assure son remplacement de façon à ce que l'encadrement des enfants soit toujours correctement assuré.

Elle assume les décisions importantes telles que l'appel aux parents pour un problème médical, l'appel du médecin, le transport aux urgences, les comportements inconvenables, indésirables.

La Commune, organisateur de la plaine de jeux, souscrit une assurance responsabilités civiles et accidents corporels auprès d'une société d'assurances. La direction gère les déclarations. Elle les complète et les fournit aux intervenants dès que nécessaire.

Les animateurs.

Pour le recrutement des animateurs, nous recherchons essentiellement les qualités suivantes : le dynamisme et l'amour des enfants, la connaissance de leurs besoins, la motivation, le sens des responsabilités, l'expérience, la disponibilité. Nous donnons la priorité aux moniteurs brevetés ou assimilés, aux jeunes diplômés d'une formation pédagogique ou sociale (ex : puéricultrice pour les plus petits) ; ainsi qu'aux moniteurs ayant travaillé antérieurement dans notre plaine et ayant donné entière satisfaction dans leur mission. Des animateurs non brevetés sont aussi recrutés pour compléter les équipes. Dans tous les cas, les animateurs sont rémunérés sous contrat étudiant et non étudiants et tous ont au minimum 17 ans accomplis.

Les nouveaux candidats au poste d'animateurs sont préalablement rencontrés pour un « entretien d'embauche », le but étant de faire connaissance et d'avoir un premier contact. Nous leur posons diverses questions sur le fonctionnement de la plaine de jeux, le type d'activités qu'ils mettraient en place,... ils sont également mis en situation.

C'est le collège communal qui prend la décision concernant la désignation des animateurs.

Nous travaillons en collaboration étroite avec « Anim'Hainaut WAPI ». C'est une structure mise en place par la Province du Hainaut qui propose une formation pour devenir animateur breveté. Nous recrutons leurs diplômés et accueillons leurs étudiants en cours de formation en qualité de stagiaires. (convention d'indemnisation de formation)

Nos animateurs travaillent en équipe à raison d'au moins un animateur qualifié pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur qualifié par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans. Un animateur n'est jamais seul pour encadrer un groupe, ils sont au minimum en binôme.

Chaque année, des nouveaux animateurs sont désignés et viennent compléter une équipe constituée d'anciens animateurs désignés souvent plusieurs années consécutives. Ce qui permet un renouvellement régulier et progressif de l'équipe d'animation et facilite l'intégration des nouveaux. Les principales tâches de l'animateur sont la recherche, la programmation, la préparation d'activités, planifiées par semaine autour du thème choisi, la mise en place et l'animation des activités proposées qu'il modifie et adapte si nécessaire aux besoins. Il soutient également au quotidien l'enfant dans ses découvertes, ses apprentissages, ses difficultés, le rassure et l'encourage tout en veillant à son bien-être en respectant son rythme. Même durant les périodes de temps libre, l'animateur assure un encadrement actif. Des animateurs spécialisés de la petite enfance (puériculteur, aide maternelle, futur instituteur maternel) sont affectés prioritairement à l'encadrement des plus jeunes enfants.



Une équipe qui se découvre et se crée grâce à des réunions préparatoires :

La première est essentiellement administrative pour présenter le fonctionnement de la plaine, les attentes du Pouvoir Organisateur, les engagements attendus, les devoirs et obligations.

Elle permet aussi la présentation des nouveaux animateurs et à l'équipe de faire connaissance, de discuter, débattre, échanger autour du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur.

Les suivantes sont nettement plus pratiques puisqu'elles permettent de finaliser les équipes, les rôles de chacun, de proposer les thèmes et les activités liées. Les anciens peuvent partager leurs expériences avec les nouveaux.

Ces réunions sont indispensables car elles permettent notamment d'établir le listing des achats, approvisionnements, réservations diverses (piscine, autocars, ...).

La dernière, qui se fait juste avant le début de la plaine, est très pratique et fonctionnelle car elle se déroule sur place, consiste à aménager l'agencement des locaux et définir les activités qui seront proposées aux enfants les premières semaines de plaine.

Une fois la plaine commencée,

Un petit quart d'heure de debriefing est organisé chaque fin de journée : ce sont essentiellement des rappels pour le lendemain.

Une réunion hebdomadaire est organisée afin :

- d'évaluer la qualité de la semaine écoulée
- d'identifier les problèmes et envisager des solutions appropriées
- rappeler le programme de la semaine suivante.
- prendre des notes ! : à refaire, à ne plus faire, à refaire mais en modifiant certaines choses pour les années suivantes.

La réunion peut parfois être imprévue, décidée le jour même, pour répondre à une situation urgente

Dans tous les cas, l'évaluation est un élément essentiel : c'est un moyen d'améliorer les relations entre les membres du groupe. Elle développe l'esprit critique, elle aide à préciser les objectifs communs et à ajuster les projets en cours.

C'est un « arrêt » obligatoire, une « pause » nécessaire pour prendre de nouvelles décisions, améliorer la vie du groupe et lui permettre de progresser.

En fin de plaine,

Outre le rangement et le rassemblement du matériel, une réunion générale, est réalisée en fin de plaine avec l'ensemble des animateurs, lorsque tous les enfants sont partis. Le but est de lister les problèmes rencontrés, les solutions mises en place et leur efficacité, les erreurs à ne plus reproduire, les activités à refaire / ne plus faire, les situations particulières rencontrées, chacun donne ses ressentis ...

ATTENTION
Enfants qui jouent

Les relations, les communications, l'accueil .

Les animateurs veillent à créer un climat de confiance.

Il est difficile de se séparer du milieu familial pour intégrer la vie en collectivité, surtout pour les plus petits, mais les parents aussi ont besoin d'être rassurés avant de confier leur enfant sereinement à la plaine. C'est un moment de transition. La séparation avec le parent vers l'intégration dans un groupe se passe individuellement et en douceur.

Les animateurs sont particulièrement attentifs aussi à l'identité de la personne qui prend en charge l'enfant. Si une personne autre que le parent responsable est amenée à prendre l'enfant en charge, la direction de plaine doit en être préalablement avisée. Il en est de même, si l'enfant doit être repris en dehors des heures prévues.

Au sein de l'équipe

La direction gère les ressources humaines disponibles en amont de la plaine avec l'aide de l'employée d'administration. Elles constituent les équipes (au minimum en binôme) en tenant compte de plusieurs facteurs : les affinités et compétences de chacun, l'équilibre breveté/non breveté et le « parrainage » nouveaux animateurs / anciens en fonction des groupes à constituer, du nombre d'enfants estimés et des normes d'encadrement ONE.

En cours de plaine, les réunions préparatoires et les débriefings journaliers permettent de souder l'équipe, d'assurer les rotations. Un carnet de plaine est également tenu. Il permet notamment aux animateurs d'y consigner leurs remarques, commentaires, observations concernant les enfants avant la fin de leur contrat, pour les animateurs de la semaine suivante, les responsables de la garderie, le but étant d'assurer une bonne communication des informations reçues, parfois en aparté avec les parents. Ce « carnet de vie » de la plaine est consulté au moins une fois par jour par chaque animateur, le matin, avant le début de la journée.

Entre les enfants

Les animateurs soutiennent et encouragent la capacité de chaque enfant à entrer en communication avec les autres. Les activités sont proposées de façon à favoriser la **création de liens** entre les enfants, **l'entraide**, la **coopération** et la **solidarité**. En cas de conflit, l'animateur reste attentif afin de juger si l'intervention d'un adulte est nécessaire et dans ce cas, il intervient en qualité de médiateur afin d'encourager le dialogue et de trouver, si possible, une solution équitable. Au besoin il en réfère à la direction.

Des jeux de connaissance, de présentation sont mis en place en début de semaine pour permettre aux nouveaux participants de s'intégrer rapidement dans le groupe et au sein du centre.

L'intégration sociale de tous est encouragée dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle. Les enfants ne sont jamais comparés. Ils sont régulièrement encouragés, félicités dans les domaines où ils font des progrès. La diversité des activités proposées doit permettre à chacun de mettre en valeur à un moment donné, ses aptitudes, ses connaissances, d'en prendre conscience, de se sentir reconnu, apprécié des autres, utile au groupe. Chaque enfant doit trouver sa place au centre sans jamais s'y sentir anonyme ou abandonné.

Entre animateurs et enfants

Certaines règles sont négociables, d'autres pas. Elles doivent être connues de tous. Elles sont reprises dans le R.O.I. Elles sont expliquées aux enfants. Elles concernent principalement le respect, la politesse, la sécurité, l'hygiène mais aussi la confiance, la bienveillance, l'écoute et la tolérance.

Chaque fois que possible, l'animateur reste en charge du même groupe d'enfants pendant la durée de son contrat de travail pour donner aux enfants un point de repère stable et favoriser la mise en place d'une relation animateur/enfant plus approfondie. Si les périodes de temps libres sont pour l'enfant de réels moments de pause pour répondre à ses envies ; pour les animateurs, ce sont des périodes propices à l'observation et qui se prêtent particulièrement bien à un suivi plus personnel, plus individuel de l'enfant.

Les repas sont également des moments importants.

Ils sont pris non pas dans le silence mais dans le calme. Il est demandé aux animateurs de partager ce moment, à table, avec les enfants, parce que les habitudes alimentaires sont parfois un bon prétexte pour expliquer, accepter les différences, inviter certains à découvrir des aliments inconnus, à choisir mieux le contenu de son repas, ou pour déceler des problèmes.

Dans le groupe, l'enfant est couramment incité à s'exprimer, à donner son avis, à faire des suggestions, voire même à prendre des responsabilités pour le bon déroulement de la plaine car il est important qu'il soit acteur de sa journée, pas simplement « consommateur » d'activités.

La fin de journée est le moment choisi par l'animateur pour rappeler ou modifier l'une ou l'autre règle de vie, pour formuler aussi d'éventuelles remarques de manière individuelle à l'un ou l'autre participant.

Entre animateurs et parents

En confiant leurs enfants à la plaine, les parents engagent avec l'équipe une relation de confiance. Ils sont toujours les bienvenus à la plaine et l'équipe reste en toute circonstance ouverte au dialogue. Les périodes de garderie, surtout celle du soir où les parents sont moins pressés par les horaires sont des moments privilégiés pour la discussion. Les animateurs assurent à tour de rôle la surveillance mais déchargés de l'animation, ils sont plus disponibles pour s'isoler et discuter librement avec un parent responsable.

Si des modifications dans le déroulement de la journée de l'enfant sont demandées par le parent, celles-ci sont consignées immédiatement par l'animateur dans le cahier de vie de manière à ce que

tous les membres de l'équipe puissent en prendre connaissance au plus tard dès le lendemain. Si nécessaire, elles seront également abordées en réunion d'équipe.

Un programme est élaboré chaque semaine. Il reprend les activités envisagées la semaine suivante et est mis à la disposition des parents afin qu'ils puissent prendre connaissance des activités qui seront proposées aux enfants.

Il n'est pas rare non plus que des « petits mots » soient transmis aux parents via le sac de l'enfant ainsi que via les valves extérieures pour rappeler une sortie, un changement d'horaire, un besoin.

Les obligations administratives : chacun son rôle

La direction de la plaine assure la gestion quotidienne du centre : l'organisation des groupes, la rotation des équipes, la vérifications des inscriptions, la vérification des présences des animateurs, les réservations diverses qui n'ont pas été programmées à l'avance, les approvisionnements,...

Les animateurs transcrivent dans le **cahier de vie** de la plaine, les informations transmises par les collègues, modifications communiquées par les parents au fur et à mesure qu'ils en prennent connaissance. Chaque matin, ils s'assurent du contenu de ce cahier.

Les animateurs responsables de la garderie du matin assurent l'accueil et vérifient si l'enfant est bien inscrit.

Au sein de l'équipe, un responsable est désigné pour consigner les formulaires de santé : soins administrés, accidents survenus, lecture des fiches de santé avec relevé récapitulatif et synthèse pour chaque groupe, affichée à l'entrée du local à titre de rappel et à l'infirmerie.

Aux parents, même si les possibilités de fréquentation sont souples, il est demandé d'inscrire l'enfant à la semaine au plus tard le mercredi qui précède sa participation, ceci pour une meilleure gestion administrative et organisationnelle. Il est important pour l'équipe d'encadrement d'avoir une « idée juste » du nombre d'enfants attendus pour planifier activités, achats, encadrement.

Pour les parents aussi, une inscription préalable, permet de prendre connaissance des activités proposées et de planifier les besoins de l'enfant (maillot de bain si piscine, vélo en bon état ...)

Les **formalités d'inscription** sont simples mais obligatoires.

L'inscription se fait via un formulaire en ligne sur un portail parent accessible via le e-guichet de la Commune <https://brunehaut.guichet-citoyen.be/>

- à partir du mois de mai jusqu'au mercredi qui précède le premier jour d'ouverture de la plaine afin de pouvoir préparer les fiches de présences et autres nécessités administratives ;
- exceptionnellement à l'administration communale ou sur place directement auprès de la direction de plaine ;
- le parent a la possibilité de réserver pour plusieurs semaines en même temps

(le paiement en ligne valide l'inscription).

- le prix dégressif en fonction du nombre d'enfants se fera de manière automatique au moment de l'inscription.
- le parent reçoit automatiquement l'attestation fiscale par mail dans les délais légaux imposés.
- le parent est invité à contacter la mutuelle ; la plupart d'entre elles interviennent partiellement dans les frais de fréquentation des centres de vacances.

La participation financière réclamée ne peut être un obstacle à la participation d'un enfant.

Pour les parents qui peuvent justifier des difficultés financières, ils sont invités à prendre contact avec le service jeunesse de la Commune et/ou le service social du CPAS pour une aide financière.

D'un point de vue médical :

Toute prise de médicament doit être accompagnée d'un certificat médical. Si, à la demande des parents, des médicaments doivent être administrés durant la fréquentation de la plaine, en plus de la fiche de santé, le parent responsable complète le document intitulé « **autorisation parentale pour l'administration de médicaments** » et fournit une prescription médicale détaillée, récente et lisible ainsi que le médicament s'y rapportant parfaitement identifiable. (identité de l'enfant, le médicament à administrer, la fréquence, la durée, le dosage)

Pour chaque enfant, les animateurs doivent disposer dès le premier jour de fréquentation d'une fiche de santé remplie consciencieusement et de toutes les informations utiles, les personnes à contacter en cas de problème, téléphone des parents, ...

Pour éviter souci, conflit, incompréhension, il est demandé à tous les parents de prendre connaissance du présent projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur et d'en accusé réception via la fiche santé dûment complétée lors de l'enregistrement de l'enfant via le portail parent.

En ce qui concerne la législation relative à la protection des données personnelles :

Il est important de comprendre que ne sont réclamées que les informations strictement nécessaires au bon fonctionnement de la plaine. Certaines informations (identité, âge, adresse, période de fréquentation, paiements perçus, ...) sont archivées à l'administration communale pour notamment la délivrance de documents ultérieurs (attestation fiscale, attestation mutuelle, ...) et transmises à l'ONE (dossier de subventionnement). Toutes les informations à caractère médical (fiches de santé, certificats, ...) ainsi que les communications personnelles (consignées dans le cahier de vie : changement de personne pour la prise en charge, départ anticipé...) sont par contre détruites à la clôture de la plaine.

Toutes les informations utiles concernant l'utilisation des données fournies sont précisées dans le formulaire d'inscription. L'accord ou non concernant le droit à l'image sera également demandé au moment de l'enregistrement de l'enfant. Dans le cas où aucune mention n'est indiquée par le parent, il sera considéré que le parent ne donne pas son accord.

Ce que nous offrons, demandons, proposons :

A tous les parents, ce que nous demandons, en plus des formalités administratives obligatoires, c'est de fournir aux enfants :

Une tenue adaptée à la plaine : des vêtements confortables, usagés, adaptés à la météo annoncée (casquette s'il fait chaud, coupe-vent imperméable s'il pleut ...) et de bonnes chaussures qui tiennent aux pieds (pour les filles, les talons, les clapettes sont à éviter, les tongs, ...)

N'oubliez pas que les enfants viennent à la plaine pour jouer, bricoler et vont se salir

N'oubliez pas que la plaine ce n'est pas l'école ; l'enfant y sera moins sédentaire et que les activités extérieures seront largement encouragées.

Pour les enfants en apprentissage de la propreté, nous demandons aussi aux parents de fournir les changes et lingettes en quantité suffisante et par précaution, deux tenues de rechange.

Il est également demandé aux parents de fournir le pique-nique du midi.

Nous offrons chaque jour yahourts, fruits et collations ainsi que de l'eau à volonté, éventuellement additionnée de grenadine.

Les activités se déroulent de 9h à 16h00'. Nous offrons également une possibilité de garderie pour un coût forfaitaire de 5€ par semaine et par enfant. L'accueil est possible dès 7h30' et le soir, jusqu'à 17h30'.

La présence pour la facturation de la garderie sera prise en compte si votre enfant est déposé avant 08h45 et repris après 16h15 au moins une fois sur la semaine.

L'accueil est assuré à tour de rôle tous les jours de la plaine par 2 moniteurs qui assurent la surveillance. Les garderies sont des moments privilégiés de rencontre ou de discussion avec les parents, surtout celle du soir.

Les enfants déposés tôt le matin peuvent, à leur aise, profiter de ce moment pour déjeuner.

Du matériel, des jeux, des livres sont disponibles pour qu'ils puissent s'occuper librement ;

La plus grande partie du personnel arrivant pour 08h30 et les activités débutant à 9 heures.

Des temps de « pause » appelés aussi « temps de jeux libres » sont aménagés en milieu de matinée et en milieu d'après-midi pour permettre par exemple à des frères, sœurs, cousins d'âges différents de se retrouver. Après le repas de midi aussi, laissant la possibilité aux plus petits et/ou aux plus fatigués de faire une sieste dans un espace réservé à cet effet et de réintégrer le groupe ensuite en douceur.

Les activités se terminent vers 16h00'. La journée se poursuit par le rangement collectif des locaux et par une petite synthèse de la journée. L'animateur invite, incite les enfants du groupe à s'exprimer : ce qu'on a préféré, ce qu'on voudrait refaire, ...

Les enfants peuvent être repris par le parent responsable entre 16h00' et 17h30'. Les enfants peuvent alors profiter librement des installations extérieures et des jeux disponibles sous la surveillance d'au moins deux animateurs.

La garderie de fin de journée est le moment idéal si des consignes doivent être données par le parent modifiant les habitudes de l'enfant (personne responsable pour tel jour, départ anticipé, pas de piscine cette semaine pour l'une ou l'autre raison, ...).

Les modifications seront inscrites par l'animateur dans le cahier de correspondance pour consultation par l'ensemble de l'équipe le lendemain (**toute modification de personne responsable, tout départ anticipé de l'enfant doit absolument être notifié par écrit .**)

Green deal et transition écologique, développement durable et recyclage : Que des valeurs sûres !

Notre commune s'est engagée dans le Green deal et le développement durable. Notamment,

- en encourageant le « mieux manger »,
- en favorisant la consommation de produits frais, locaux et de saison : nous distribuons à la plaine des fruits de saison, présentés sous différentes formes (frais, mélangés, cuisinés, travaillés en compote, ... achetés localement), des produits laitiers divers, des produits issus de l'agriculture biologique,
- en favorisant la distribution de collations saines, ou simplement des tartines ou des couques achetées chez le boulanger,

La distribution de collations de type industriel n'est pas exclue (hygiène des produits préemballés) et seront proposées lors des sorties, ou lors d'un anniversaire fêté par exemple

- en essayant de réduire le gaspillage alimentaire et en réduisant la quantité de déchets.
- afin d'inculquer aux enfants de bonnes habitudes alimentaires, de poursuivre le travail ainsi ébauché et d'éviter toutes différences entre les enfants, il est fortement demandé aux parents de ne pas surcharger les sacs des enfants avec de multiples collations : barres chocolatées, chips, cannettes diverses, soda,sont vivement déconseillés

Par contre, pour l'enfant qui souffre d'allergies engendrant de nombreuses restrictions, ou qui nécessite une alimentation particulière pour raison médicale, il est demandé aux parents de fournir

les collations autorisées en suffisance et de le mentionner oralement à l'animateur responsable lorsque l'enfant est déposé.

De nombreux partenariats sont mis en place pour exploiter au mieux les ressources locales et avoisinantes telles que la piscine de l'Orient à Tournai, les clubs sportifs de l'entité à travers des collaborations, avec les artisans de la région comme la journée des enfants de l'Artifoire à Hollain, nos richesses « nature » telles que la voie verte, la route paysagère, la coupure de l'Escaut, le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, nos partenaires réguliers : le Brunehaut, notre Centre de Lecture Publique : sa bibliothèque, sa ludothèque, la « Maison des médias »,...

Dans le cadre du développement durable, les enfants seront invités à trier les déchets et à réduire les quantités produites. C'est pourquoi nous demandons aux parents de prévoir un contenant réutilisable pour le pique-nique du midi et une gourde identifiée au nom de l'enfant.

En ce qui concerne la transition écologique et le recyclage

Il n'est pas rare de voir les enfants s'amuser avec deux fois rien. Les activités de bricolage seront axées sur le recyclage à partir de matériel qu'ils auront collecté eux-mêmes en sortie (branches, cailloux, etc...) ou du matériel destiné au rebus qu'il sera demandé de ramener (bidon de lessive, rouleaux de papier toilette, ...)

Conclusion

Pour conclure, nous rappelons l'aspect ludique de la plaine, en essayant de développer chez l'enfant, de plus en plus sédentaire durant l'année scolaire, l'envie de jouer dehors, le plaisir des jeux extérieurs, la découverte de la nature. (avec comme principal défi : le temps de la plaine : d'oublier la télévision, l'ordinateur, les tablettes, le smartphone, la console, ...)

La plaine n'a pas pour mission de favoriser, ou remédier à des apprentissages scolaires, techniques, formels, mal acquis ou non assimilés. Les activités sont centrées sur la notion de loisir. **Le jeu pour le plaisir qu'il procure est le « maître mot » de la plaine** et tant mieux s'il s'accompagne d'apprentissages divers. Il n'y a pas non plus d'activités spécifiques centrées sur tel ou tel résultat à atteindre, compétition ou performance à dépasser. Les activités sont de type généraliste et c'est ce qui permet notamment de distinguer une plaine d'un stage.

Que de l'amusement, à chacun son rythme en préservant le collectif .



Le projet pédagogique se veut ambitieux, reprenant une description assez fidèle de l'objectif visé. L'idéal serait de l'atteindre ou du moins, de s'en approcher au maximum.

Il n'est pas figé. Parce que les enfants grandissent, que les gens changent, que le monde qui nous entoure, les devoirs et obligations de chacun, les habitudes, les centres d'intérêt évoluent, le projet pédagogique de la plaine de jeux évoluera aussi pour en tenir compte.

Il tient compte des expériences des années passées et sera amendé des avis futurs : de l'expérience vécue avec les enfants durant la plaine, des commentaires de leurs parents, des animateurs bien sûr mais aussi des partenaires, collaborateurs et professionnels comme le service centres de vacances de l'ONE.

Conçu ensemble, il s'adresse aux parents pour qu'ils puissent mieux connaître nos intentions, nos choix et motivations et à l'équipe, comme un outil de travail à s'approprier.

Pour faciliter la mise en œuvre pratique du présent projet, un règlement d'ordre intérieur lui a été annexé.

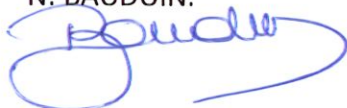
Par le Conseil,

La Directrice générale,
(s) N. BAUDUIN.

La Bourgmestre,
C. HURBAIN

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,
N. BAUDUIN.



La Bourgmestre,
C. HURBAIN

